

Mémorandum 2024 à l'attention du Conseil Communal et des partis politiques ucclois en vue des élections communales

« Vers une plus grande égalité des genres à Uccle »



24 SEPTEMBRE 2024

Conseil consultatif pour l'Égalité des Genres à Uccle



1. Maintien du Conseil consultatif pour l'égalité des genres d'Uccle

Cette législature a vu la création du premier Conseil consultatif pour l'Egalité des Genres d'Uccle. Nous plaidons pour le maintien de cet organe consultatif lors de la prochaine législature. Pour un fonctionnement efficace de ce Conseil, nous estimons important de :

- **DONNER UNE VISIBILITE** aux travaux de ce Conseil et encourager les collaborations entre les différents conseils consultatifs sur des sujets d'intérêt commun (mobilité, logement, sécurité)
- **CONTINUER LA CONCERTATION** avec l'échevin.e de l'égalité des genres ainsi que les services communaux dédiés
- **MOTIVER LA CONCERTATION** avec les autres services communaux et les échevin.e.s, quand les dossiers peuvent avoir un impact sur l'égalité des genres. Nous encourageons les services communaux, via les échevin.e.s compétent.e.s, à contacter le Conseil pour l'Egalité des Genres spontanément concernant les thématiques de l'éducation, des gardes d'enfants, du soutien aux familles monoparentales et la sécurité pour avis, entre autres.

2. Violence : lutter contre les violences sexistes, sexuelles et faites aux personnes LGBTQIA+

La lutte contre les violences sexistes, sexuelles, intrafamiliales et contre les personnes LGBTQIA+ doit rester une priorité. Dans ce cadre, nous encourageons la commune à :

- **MAINTENIR ET RENFORCER** des actions de prévention lors des journées thématiques comme le 25 novembre. Toutefois, nous insistons sur l'importance de mener des actions tout au long de l'année via les écoles primaires et secondaires, le centre de planning familial et autres services concernés.
- **ACCUEILLIR ET SOUTENIR** les personnes victimes de ce type de violence de façon appropriée en prenant en compte la dimension genrée de la violence dans les commissariats et les services communaux. Des formations continues du personnel doivent être planifiées régulièrement et des évaluations de la qualité de cet accueil et encadrement prévues.
- **MESURER LE PHENOMENE** en réalisant annuellement et communiquant publiquement des rapports sur le nombre de violences, leur forme et leur prise en charge au sein de la commune, par le Conseil de Police et les services communaux.
- **PRÉVENIR LES VIOLENCES SEXUELLES** peut se faire en partie grâce à des actions de sensibilisation, notamment sur la notion de consentement. Au vu de l'augmentation des violences sexuelles et sexistes en ligne, l'éducation sexuelle doit également aborder les aspects du consentement en ligne (par exemple, le respect et la non-diffusion d'images intimes, l'impact du "revenge porn", etc.).

3. Santé

Le domaine de la santé est une question genrée, c'est pourquoi nous plaillons pour des mesures de prévention suivantes :

- **PREVENIR LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES ET LES GROSSESSES NON DESIREES** via des actions de prévention à l'attention des écoles secondaires notamment.
- **PREVENIR LES CONSEQUENCES DE LA MENOPAUSE** en organisant des campagnes de sensibilisation et de dépistages ciblées davantage sur l'ostéoporose, les maladies cardiovasculaires, les cancers du sein et du colon pour les 2 sexes, ainsi que des dépistages plus spécifiques au genre, comme l'endométriase, les cancers du col de l'utérus et des ovaires pour les femmes et de la prostate pour les hommes.
- **PREVENIR LES RISQUES LIES A LA SANTE MENTALE** chez les jeunes avec un focus sur les personnes LGBTQIA+ par des actions de sensibilisation dans les écoles secondaires de la Commune.

4. Monoparentalité

La monoparentalité touche plus particulièrement les femmes. Nous encourageons la commune à :

- **MAINTENIR** les actions de soutien à ces familles.
- **PRENDRE EN COMPTE** cette spécificité dans l'attribution et la conception de ceux-ci (des logements adaptés à la vie des familles : gardes alternées, familles recomposées, familles monoparentales, présence de personnes en situation de handicap). Il faudrait également veiller à la répartition équilibrée de ces logements dans toute la commune, dans un esprit de cohésion sociale.

5. Emploi

Accéder à un emploi est essentiel. Or, force est de constater que tous et toutes n'ont pas les mêmes chances d'avoir un emploi de qualité et de s'y maintenir. Nous demandons que la commune veille à :

- **NE PAS REPRODUIRE LES STEREOTYPES DE GENRE** notamment dans l'attribution des missions aux personnes bénéficiant d'un article 60. Dans ce cadre, les conseiller.ères de la communes et du CPAS devraient être sensibilisés aux biais de genre.
- **RENFORCER LES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ENTREPRENARIAT FEMININ** en collaboration entre autre avec les autorités régionales comme hub.brussels.
- **LUTTER CONTRE LES STEREOTYPES DE GENRES** qui limitent les horizons professionnels tant des femmes et que des hommes, par des actions de sensibilisation dans les écoles primaires.
- **VEILLER A APPLIQUER DES TECHNIQUES DE RECRUTEMENT** favorables à l'égalité des genres pour toutes les fonctions au sein de la commune.

- **APPLIQUER LES RECOMMANDATIONS DU PLAN DE DIVERSITE** de la commune pour les matières liées à l'emploi, avec une attention particulière pour la formation du personnel.

6. Mobilité et sécurité dans l'espace public

Se déplacer efficacement et en sécurité doit rester un point de vigilance des autorités notamment communales et policières. Nous plaидons à ce propos pour :

- **AMELIORER LA FREQUENCE** des transports en commun notamment la nuit. Une large publicité et un subventionnement des transports (exemple : Collecto) de nuit pour les jeunes et personnes âgées devraient être envisagés.
- **RENFORCER LA SECURITE** aux abords des arrêts de transport en commun, notamment son éclairage, ci-inclus de passages souterrains. La présence de policiers à pied ou à vélo serait une solution opportune.
- **VEILLER A UN MAINTIEN DU STATIONNEMENT** voiture et vélo suffisant et de qualité aux abords des lieux suivants : écoles, centres commerciaux, gares, centres sportifs et de santé.
- **CONTINUER A AMELIORER L'INFRASTRUCTURE** piétonne et cycliste.
- **PREVOIR UN ACCUEIL AUTRE QUE NUMERIQUE** pour les questions de mobilité et de sécurité. Le tout au numérique augmente le risque d'exclusion des groupes les plus fragiles (femmes précaires, âgées et/ou issues de l'immigration...).

7. Du sport pour tous et toutes !

Cette année olympique est l'occasion de poser la question de l'équité dans la pratique sportive à Uccle. En ce sens, nous souhaitons encourager la commune à :

- **A MIEUX MESURER** la pratique du sport à Uccle afin de déterminer si les filles et les garçons ont accès aux mêmes sports/ espaces sportifs et bénéficient du même soutien financier.
- **ENCOURAGER LA PRATIQUE SPORTIVE** autant chez les filles et que chez les garçons.
- **ETRE PARTICULIÈREMENT ATTENTIVE** à la pratique sportive des femmes en charge de famille ainsi que chez les femmes plus âgées. La pratique sportive est, en effet, très importante pour les femmes afin de prévenir les risques liés à l'ostéoporose ou encore les maladies cardio-vasculaires.
